



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pédagogie

Question au Gouvernement n° 4452

Texte de la question

ENQUÊTE PISA

M. le président. La parole est à Mme Sylviane Bulteau, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

Mme Sylviane Bulteau. Madame la ministre de l'éducation nationale, depuis 2000, l'OCDE évalue les connaissances et les compétences des jeunes âgés de 15 ans par l'intermédiaire du programme international pour le suivi des acquis des élèves, dit PISA.

Ce classement, bien que critiquable par de nombreux aspects, notamment sa méthodologie, a fini par s'imposer. Au dernier classement PISA, révélé hier, la France obtient un score de 495 points et se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE, au même niveau que les États-Unis ou l'Autriche. Des marges de progression sont donc possibles, et même souhaitables.

Il faut d'abord rappeler que le bilan dressé par l'enquête PISA n'est pas celui du quinquennat qui s'achève, mais de celui qui l'a précédé. Les enfants testés cette année ont en effet étudié sous un gouvernement de droite : celui de M. Fillon. Ce que nous payons aujourd'hui, c'est le prix de la suppression de 80 000 postes d'enseignants et de la formation initiale des professeurs.

La loi pour la refondation de l'école a été promulguée le 8 juillet 2013, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires n'est effective que depuis 2014, la réforme du collège depuis la rentrée de septembre 2016 seulement. Ces mesures ont concrétisé l'engagement de cette majorité à faire de la jeunesse et de l'éducation la priorité de la nation. Le bilan de toutes ces réformes sera dressé à l'avenir par une autre enquête PISA.

Nous avons mené une réforme ambitieuse, soutenue par la création de plus de 60 000 postes dans l'enseignement, afin d'assurer à chaque élève un suivi particulier. L'école de la République n'exclut personne, elle lutte contre les inégalités et a pour devoir de favoriser la réussite pour tous.

Je vous remercie par avance, madame la ministre, de nous donner les éléments d'information nécessaire à une juste compréhension des résultats du classement PISA.

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Et ex-premier ministrable !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.* Madame la députée, en effet, l'évaluation PISA 2015 a été publiée hier. Il faut accueillir avec gravité

et sérieux ses conclusions. Et la gravité et le sérieux imposent tout de suite d'évacuer la mauvaise foi de ceux qui n'ont plus que le mensonge comme ressource dans le débat public, et prétendent que cette enquête présente les résultats de notre politique. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Ce n'est pourtant pas si compliqué : pas besoin d'être sorti de Saint-Cyr pour comprendre que l'évaluation PISA 2015 porte sur des enfants qui ont commencé le cours préparatoire en 2005 et le collège en 2010. C'est donc bien, en effet, la politique passée qui est évaluée ici. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Que nous enseigne cette évaluation ? Que nos résultats sont très moyens : une partie des élèves réussit très bien, mais nous n'arrivons pas à faire réussir 20 % à 30 % d'élèves. Nous sommes le pays du grand écart.

Elle nous enseigne également que nous sommes les champions de la reproduction sociale. Nulle part ailleurs on n'observe une telle corrélation entre le niveau économique et social des enfants et leur destin scolaire.

Qu'avons-nous fait, depuis 2012, pour répondre à cela ?

M. François Rochebloine. Rien !

M. le président. Monsieur Rochebloine...

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Nous avons procédé à notre « choc PISA » : c'est précisément l'objet de la loi pour la refondation de l'école de la République. Nous avons réalisé un effort financier exceptionnel : nous aurons créé, dans le premier degré, un poste d'enseignant pour trois élèves supplémentaires depuis 2013. Nous avons créé 4 000 postes pour accompagner la réforme du collège. Nous avons mis 350 millions d'euros supplémentaires dans l'éducation prioritaire, où se concentrent les difficultés.

M. Claude Goasguen. Vous ne répondez pas à la question !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Nous avons aussi œuvré pour un système plus équitable : j'ai parlé de l'éducation prioritaire, mais toute la refondation pédagogique que nous avons conduite, la réforme du collège, les nouveaux programmes, le dispositif « plus de maîtres que de classes », la pré-scolarisation avant 3 ans, tout cela vise à faire réussir ces 20 % à 30 % d'élèves que nous ne savions pas faire réussir jusqu'à présent. Enfin, nous avons œuvré pour que nos enseignants soient mieux formés et mieux reconnus.

Je crois que nous pouvons être fiers de tout cela. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sylviane Bulteau](#)

Circonscription : Vendée (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4452

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 décembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 décembre 2016](#)